

266

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOLUME XXI

(DU 15 AOUT 1908 AU 7 AOUT 1909)

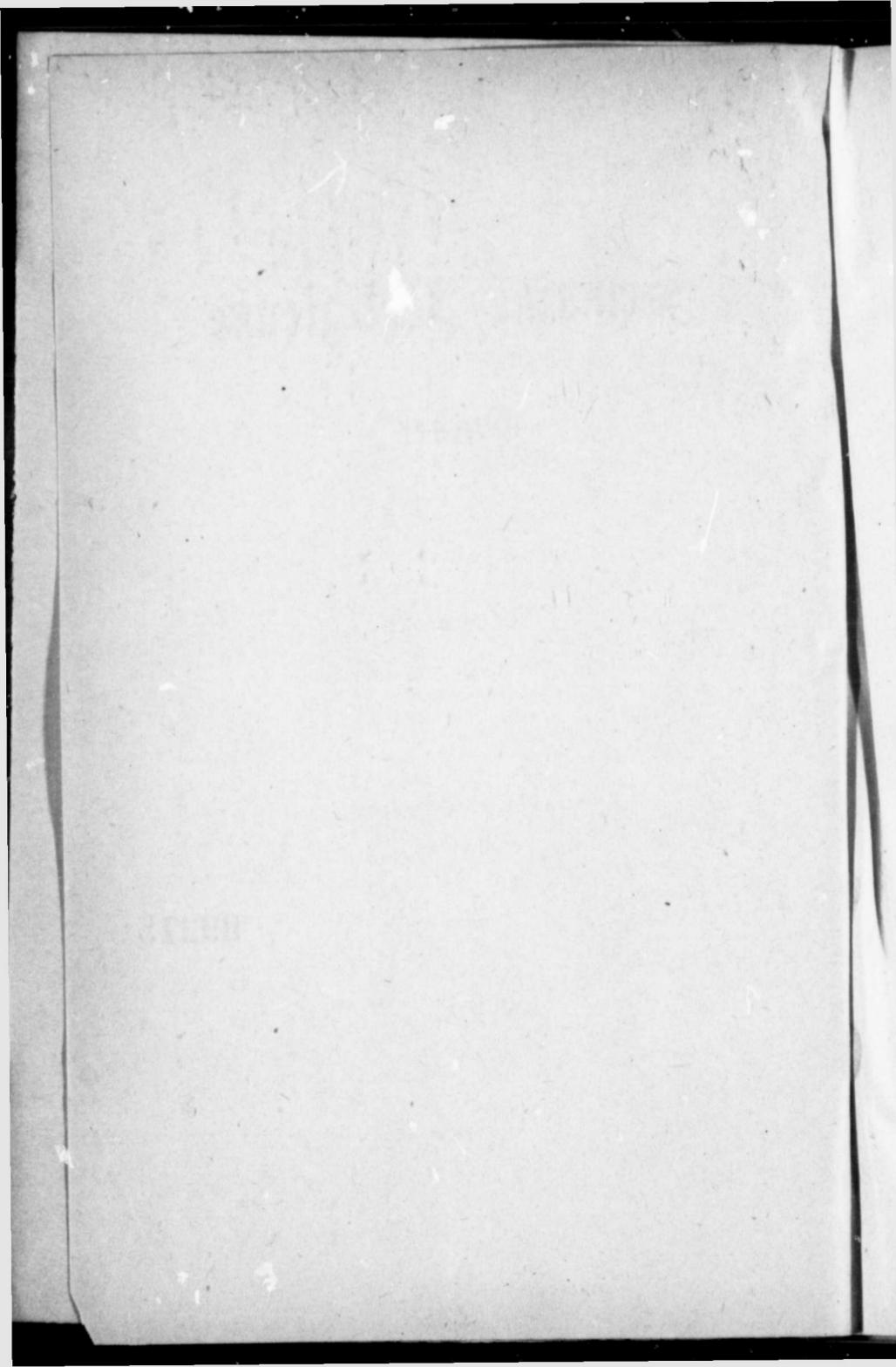
L'ABBÉ V.-A. HUARD

Directeur

09215

QUÉBEC

1909



La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XXI
 1908-1909

Québec, 15 août 1908

No 1

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 1. — Les Quarante-Heures de la semaine, 1. — Nécrologe, 2. — Lettre de NN. SS. les archevêques et évêques du Canada à Sa Sainteté Pie X, 2. — 21^e année, 6. — Un crucifix qui saigne, 9. — Bilan géographique de l'année 1907, 12. — Bibliographie, 14.

Calendrier

— o —

16	DIM	b	X après Pent. et 3 d'août. S. Joachim , 2 cl. SOL. DE L'ASSOMPTION . <i>Kyr. royal. II Vêp., mém. du suiv., de S. Joachim (Hic vir, v., Justum.)</i> et du dim.
17	Lundi	r	Octave de S. Laurent.
18	Mardi	b	S. Roch, confesseur. (16).
19	Mercr.	fb	5e jour de l'octave.
20	Jeudi	b	S. Bernard, abbé et docteur.
21	Vend.	b	Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.
22	Samd.	b	Octave de l'Assomption (Vigile de S. Barthélémi.)

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16 août, Saint-Pétronille. — 17, Nctre-Dame-du-Rosaire. — 18, Sacré-Cœur de Jésus. — 19, Saint-Tite. — 20, Saint-Roch-des-Aulnaies. — 21, Mont-Carmel.

1

BIBLIOTHÈQUE
 DE LA MAISON MÈRE
 C. N. D.

Nécrologe

— o —

Monsieur l'abbé Patrick Kelley, décédé le 9 du courant à Saint-Edouard de Frampton, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et de la société d'une messe (section diocésaine).

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Edouard de Frampton, mercredi, le 12 août.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,
secrétaire.

Lettre de NN. SS. les archevêques et évêques du Canada à Sa Sainteté Pie X

Très Saint Père,

C'est avec une grande joie et une vive reconnaissance que, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, vos humbles fils, l'archevêque de Québec et tous ses frères dans l'épiscopat de la Confédération canadienne accueillent la lettre que Votre Sainteté a daigné leur adresser à l'occasion des événements glorieux pour l'Eglise et la Patrie dont ils doivent bientôt célébrer l'anniversaire à Québec.

Placés par la Divine Providence et la faveur du Saint-Siège à la tête des églises d'une partie de l'immense territoire confié à la houlette du premier évêque de Québec, nous sommes heureux, Très-Saint-Père, d'entendre exalter par la voix du successeur de Pierre les vertus et les mérites de celui qui a commencé la lignée apostolique dont nous sommes aujourd'hui les représentants. A cette même voix autorisée, qui nous rappelle la grandeur de nos origines et nous invite à marcher sur les traces d'un si illustre devancier, nous prêtons une oreille attentive et nous voulons mettre à profit, pour nos ouailles et pour nous-mêmes, les paroles de vie et de vérité que l'Esprit de Dieu a dictées à Votre Sainteté.

Dans les âges de foi où notre pays fut ouvert à la civilisa-

tion chrétienne, un même souffle apostolique animait à la fois les explorateurs et les missionnaires de l'Évangile, les uns et les autres visaient, en agrandissant les domaines de leur souverain, à étendre plus loin encore le règne de Jésus-Christ, le Roi des rois.

Asseoir l'établissement de la société civile sur les fondements de la foi et en assurer la stabilité par l'union harmonieuse des éléments constitutifs entre eux d'abord, puis avec le Christ et son Vicaire, pierre angulaire de tout l'édifice social chrétien, tel était le plan que « Dieu, qui aime les Francs, » devait réaliser dans ce pays nouveau conquis à l'Église par la générosité et le dévouement de l'ainée des nations chrétiennes.

Parmi les ouvriers que Dieu choisit pour cette œuvre vraiment divine, les deux principaux, dans l'ordre du temps comme par la dignité de leur vertu et de leur mérite, Votre Sainteté, prévenant notre vœu le plus cher, daigne s'unir à nous aujourd'hui pour les signaler à l'admiration et à la reconnaissance de tout le continent. Champlain et Laval, le Père de la Patrie, et l'apôtre de l'Église du Canada, nobles représentants de l'union de la société civile et de la société religieuse ! Voilà les héros chrétiens que Votre Sainteté associe dans une gloire commune et acclame avec nous en cette occasion mémorable, accordant à l'un et à l'autre le juste tribut de louanges qui lui revient. Elle nous raconte en traits succints et frappants les gestes apostoliques du saint évêque, l'œuvre impérissable de son séminaire, pépinière et modèle de tant d'autres maisons similaires, groupées aujourd'hui sous l'égide tutélaire de l'Université catholique qui en est le couronnement.

Votre Sainteté, avec l'extrême bienveillance qui La fait chérir de tout le monde, profite de cette occasion pour évoquer le souvenir du glorieux passé de notre Nouvelle-France, des âmes vaillantes et fidèles qui l'ont peuplée et édifiée par leurs vertus : des missionnaires courageux qui ont vécu de privations et arrosé de leur sang notre jeune Église du Canada, des saintes femmes qui ont fait fleurir comme un jardin le désert du Nouveau-Monde, pratiquant tour à tour les œuvres de la miséricorde spirituelle et corporelle.

Soyez à jamais béni, Très Saint Père, d'avoir mis en si

pleine lumière le tableau merveilleux de l'histoire de l'Eglise et de la patrie canadienne ; de nous avoir montré si clairement le doigt de Dieu dans les événements qui en ont signalé les premiers siècles et dans la floraison de faveurs célestes qui en sont, aujourd'hui, encore, l'heureux prolongement, dans ce prodigieux épanouissement du grain de senevé devenu un arbre imposant, dans l'étonnante transformation d'un petit peuple de colons abandonnés en une nation nombreuse et forte, à qui sa foi vive et ses vertus familiales promettent un avenir heureux.

Il n'y a pas jusqu'à nos épreuves qui, grâce à la Divine Providence, n'aient tourné à notre avantage spirituel. Au deuil qui affligea la Nouvelle-France quand les fleurs-de Lys furent arrachées du sol canadien, succéda une ère nouvelle, dont les conséquences, malgré les privations contraires, furent d'assurer au Canada la permanence de la foi catholique.

Votre Sainteté se plaît à reconnaître l'équité du nouveau pouvoir qui nous régit depuis un siècle et demi. Nous sommes heureux de faire écho à cette parole vénérable, et nous pouvons dire en toute vérité que la couronne britannique n'a jamais eu de plus loyaux sujets que les Canadiens, et que deux fois déjà, grâce à l'influence du clergé catholique, le Canada fut conservé à l'Angleterre.

Notre Eglise du Canada est sortie victorieuse des épreuves de la guerre et de la séparation. Il est donc juste qu'en ces jours solennels, après plus de deux siècles d'histoire, elle en rende grâces à Celui « de qui vient tout don parfait ».

Scindé en deux tronçons par les rigueurs de la guerre et les exigences des traités, l'ancien territoire de Monseigneur de Laval, est devenu, dans sa partie méridionale la florissante Eglise des Etats-Unis presque entière.

La partie septentrionale, restée sous la houlette des successeurs de Laval, s'est également développée et promet, pour un avenir prochain, une expansion merveilleuse. Sous les nouveaux maîtres, les fidèles de langue étrangère sont venus y chercher un foyer. Les fils de la catholique Irlande, les montagnards de l'Ecosse, expatriés par les malheurs des temps ou les calamités publiques, y ont trouvé, avec le fruit d'un honnête labeur et la jouissance de leurs franchises civiles, la

liberté de pratiquer en paix la religion de leurs ancêtres. Plantant de leurs colonies vigoureuses les provinces du Golfe Saint-Laurent, le Canada supérieur et les régions de l'Ouest, ils y ont planté de verdoyants rejetons du grand arbre catholique.

Les pasteurs de ces florissantes églises cadettes, unissant leurs voix à celles de leurs frères aînés, sont heureux de reconnaître, eux aussi, ce qu'ils doivent à l'initiative apostolique et aux exemples de Laval : heureux encore de proclamer la gloire de l'immortel Champlain, dont le souhait à sa ville naissante devait être celui de tout fondateur « Que Dieu par sa grâce fasse prospérer cette entreprise à sa gloire, à son honneur. »

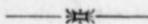
Si l'Église du Canada fut jadis homogène, par l'unité nationale de ses enfants dans l'unité de la foi, elle l'est encore, Dieu merci ! et elle le sera toujours par l'unité de cette même foi dans la diversité des éléments nouveaux qui viennent y chercher une demeure hospitalière. Pas plus que pour l'Église universelle, la diversité de « langue, de tribu, de nation » ne devra y entamer l'unité de la foi.

Unis entr'eux par les liens de la charité fraternelle, par la communion d'une même foi, des mêmes sacrements, d'une même onction épiscopale et la soumission au même chef, nous les pasteurs de l'Église du Canada, nous travaillons et nous voulons toujours travailler à cimenter l'union de cet édifice aux pierres de provenances et de formes variées, en les tenant fidèlement unies au roc de Pierre.

Cette union avec le Saint-Siège, malgré les tentatives de l'époque où il vivait, fut la sauvegarde et la force du premier évêque de Québec. Elle a maintenu ses successeurs dans l'orthodoxie et la saine discipline. Elle continuera, grâce à Dieu, à nous tenir étroitement unis à celui dont Jésus-Christ a fait la base inébranlable de son Église, le confirmateur de ses frères dans la foi.

De votre Sainteté,
les très humbles, et très obéissants serviteurs et fils en J.-C.

Signatures des archevêques et évêques du Canada.



21^e année

— o —

On ne saurait trouver mauvais que la *Semaine religieuse*, parle un peu d'elle-même au moins une fois l'année, lorsque l'occasion l'y invite. L'occasion, d'aujourd'hui, c'est le passage du 20^e au 21^e volume.

La collection de la revue diocésaine se compose donc maintenant de vingt tomes compacts, et renferme des masses de documents sur l'histoire de l'Église, même sur l'histoire universelle, et sur la chronique religieuse du Canada et particulièrement de notre diocèse, depuis 1888.

Tel est bien aussi l'objet de cette publication : enregistrer à mesure les faits principaux par lesquels se manifeste la vie de l'Église, et surtout celle de l'Église de Québec.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dire si la *Semaine religieuse* est, entre nos mains, ce qu'elle devrait être. Nous pouvons bien dire, par exemple, qu'elle n'est pas ce que nous voudrions qu'elle fût. Et ce qui empêche qu'elle le soit, c'est que, en langage pratique, elle ne commande pas les ressources qu'il faudrait. En d'autres termes, elle ne peut, en les circonstances présentes, faire vivre son homme ! Au milieu de l'heureuse abondance de nos journaux et revues, l'organe diocésain n'a pas la clientèle d'abonnés et d'annonceurs qui lui permettrait de faire les choses en grand, c'est-à-dire d'avoir une rédaction et une collaboration de tout premier ordre. Celui qui est chargé de la diriger, doit en même temps s'occuper d'autres œuvres, alors que d'ordinaire les autres publications hebdomadaires ont un personnel qui leur dévoue à peu près exclusivement toute son activité.

Les choses étant ainsi, et nous en parlons pour rendre plus facile l'indulgence que nous prions qu'on nous accorde ; rien en outre n'indiquant que les circonstances deviendront prochainement meilleures, il faut, comme la sagesse le prescrit, accepter la situation telle qu'elle est et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible.

Nous avons déjà fait appel à la collaboration volontaire de nos confrères, laquelle serait justement le moyen d'assurer au bulletin diocésain une variété de forme et de sujets qui lui

donnerait grande valeur. Cette invitation reste toujours... à la clef.

En y réfléchissant un peu, on devra trouver que c'est à l'organe diocésain que devraient aller les comptes rendus de fêtes et d'événements religieux, plutôt qu'aux journaux quotidiens, où ils sont comme perdus au milieu de cent sujets divers, où surtout ils sont enfouis à jamais dans l'oubli le plus complet. C'est la *Semaine religieuse* qui devrait contenir, en ses volumes faciles à consulter, la chronique complète du diocèse. Un concours plus général de collaboration volontaire assurerait un si beau résultat. — Nous avouons que, pour nous, nous n'avons pas volontiers le courage de ramasser dans les quotidiens politiques les nouvelles d'événements religieux pour les republier dix ou quinze jours après.

Pour entrer un peu dans les détails, nous dirons que rien ne nous attriste plus que d'annoncer simplement, dans la *Semaine religieuse*, le décès et les funérailles d'un membre de notre clergé. Les circonstances, ou plutôt la Providence ayant voulu que notre carrière se soit écoulée en si grande partie dans un autre diocèse, nous n'avons pu connaître personnellement qu'un petit nombre de nos vénérés confrères, et dans la plupart des cas nous ne sommes pas en mesure de raconter nous-même et d'apprécier en ces pages, la vie et les œuvres des prêtres que la mort nous enlève. Mais ne serait-il pas facile pour un ami du défunt, en chaque cas, de rédiger quelques notes biographiques, par lesquelles se conserverait, en ces annales diocésaines, le souvenir de ceux qui ont travaillé plus ou moins longtemps au bien des âmes dans le même champ du Seigneur ? Il ne s'agirait pas, on le comprend, d'écrire un éloge funèbre touchant au chef-d'œuvre : quelques phrases toutes simples suffiraient pour rendre justice à une mémoire bien chère, comme pour enrichir nos propres annales ecclésiastiques.

De même, pour souligner un autre desideratum, il importerait, dans l'intérêt de notre histoire diocésaine, qu'il n'y eût pas, dans nos communautés religieuses, une seule cérémonie de vêtiture et de profession dont l'on n'envoie à la *Semaine religieuse* un rapport succinct, contenant surtout les noms de famille et de religion, et le lieu d'origine des personnes qui

ont été l'objet de ces cérémonies. Nous pouvons dire, à ce sujet, qu'à plusieurs reprises notre vénérable Archevêque a exprimé devant nous le souhait de l'accomplissement d'un programme de cette sorte.

Un autre sujet qui aussi serait bien à sa place dans la *Semaine religieuse*, ce serait l'histoire très abrégée des paroisses. Des séries de faits, de noms et de dates une fois inscrites en nos pages, ce serait autant de matériaux réunis pour l'histoire religieuse du pays et sauvés pour jamais de l'oubli.

Voilà quelques-unes des réflexions que nous inspire le passage d'une année à l'autre de cet organe diocésain, et que nous osons soumettre à l'attention de nos bienveillants lecteurs.

Cela fait, nous reproduisons quelques phrases que le *Bulletin religieux* de Beauvais adressait à ses abonnés, il y a quelques mois, sur un sujet assez identique, et qui corroborent joliment certaines de nos propres assertions :

« Il (le *Bulletin*) n'est pas intéressant.

« Ne voyez-vous pas que si vous ne vous improvisez pas ses obligés reporters, lui qui doit dire tout ce qui se passe dans le diocèse au point de vue religieux, il ne peut remplir son rôle ?

« Or, on ne le renseigne pas. On préfère adresser des articles à des journaux. A Dieu ne plaise que j'incrimine cette manière de faire, mais a-t-on jamais vu, par exemple, un homme de loi envoyer à l'*Auto* un article juridique ?

« A chacun le sien ; et s'il y a un organe officiel de la vie catholique du diocèse, c'est à lui que doit être adressé le récit des événements qui constituent la vie du diocèse.

« Quand donc, vénérés confrères — et, ici, c'est spécialement à vous que je me permets de m'adresser — vous avez dans votre paroisse une cérémonie, un fait religieux, un événement touchant l'Eglise, la religion, soyez assez aimables pour que le *Bulletin* du diocèse soit averti aussitôt.

« Je dis bien : « aussitôt » car il n'est pas besoin de faire un article à perte de vue. Ne l'oublions pas : « Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire. »

« Quelques lignes suffisent à faire connaître à tous les vrais catholiques du diocèse que, dans telle ou telle localité du diocèse, la vie catholique a eu telle ou telle manifestation.

« D'ailleurs, à être bref, on évitera des comptes rendus fastidieux et qui, trop souvent, ne sont que de sempiternelles redites.

« Toutefois, si les uns sont trop prolixes, les autres ne donnent signe de vie... par modestie.

« Eh ! mon Dieu ! Ce n'est pas pour soi qu'on écrit dans un *Bulletin religieux*. Ce qu'on fait on le fait pour le diocèse, et partant pour l'Eglise. Il faudrait être bien sot pour agir différemment. »

Un crucifix qui saigne

— o —

Sous ce titre et sous un point d'interrogation, l'*Univers* du 20 février 1908 a publié le récit qui va suivre.

Après l'avoir lu, j'écrivis à un vicaire de la cathédrale d'Oran que je connais particulièrement, pour lui demander des renseignements.

Il me répondit le 25 février :

« J'ai interrogé M. l'archiprêtre. Il venait de lire ce matin le récit de l'*Univers*. Il s'accorde avec M. Bouissière, vicaire général comme lui, pour déclarer que l'article de l'*Univers* est de tous points exact ; il est parfaitement conforme au rapport envoyé à l'évêché par M. le curé de Bénisaf vers la fin de décembre.

« Ce rapport n'est pas à l'évêché en ce moment ; M. l'archiprêtre le regrette, car il eût été particulièrement heureux de vous en adresser immédiatement une copie. Il me charge de vous faire part de son regret. »

Il n'y a donc aucune témérité de notre part à donner connaissance de ce fait à nos lecteurs.

« Le 17 novembre dernier, à Bénisaf (province d'Oran), dans la maison d'une des meilleures familles de la population ouvrière de cette localité, une jeune fille, employée en qualité de domestique, en procédant au nettoyage hebdomadaire d'une des chambres à coucher, était soudainement frappée par la vue d'un fait étrange. Un crucifix de plâtre, appendu à une des murailles, était tout ruisselant d'un liquide singulier, lequel, perlant en petites gouttes des différentes parties du corps représenté du Christ, confluaient en filets qui s'écoulaient jusque par terre.

« La jeune fille appela aussitôt sa maîtresse qui, ayant constaté le fait, appela à son tour plusieurs de ses voisines. Ces différents témoins, mis en présence du phénomène, le jugèrent si exceptionnel qu'ils avertirent le curé. Celui-ci, tout d'abord, crut à quelque illusion ; mais vu le caractère sérieux de certains de ses paroissiens qui lui certifiaient l'exactitude des rapports qui lui étaient faits, il se rendit à la maison. Là, il interrogea et examina par lui-même.

« Le crucifix qu'on lui montra était un crucifix assez grossier, d'une longueur totale de 25 à 30 centimètres, cassé en deux endroits (au-dessus de la tête et au-dessous des genoux). Les morceaux étaient rattachés par des rubans. Croix et Christ étaient en plâtre; le corps recouvert d'une légère couche de peinture de couleur de chair. Aux cinq plaies et au front, sous la couronne d'épines, des taches de vermillon clair simulaient des blessures sanglantes.

« La cloison à laquelle le crucifix était appendu était sèche. Quant au liquide qui, suintant de tout l'objet, coulait par terre, il était légèrement teinté et paraissait une eau un peu sanguinolente. Le curé en goûta et le déclara sans saveur. Ce liquide, qui d'abord n'avait suinté que du crucifix, se mit à suinter bientôt de la cloison contre laquelle le crucifix était pendu, mais seulement à l'endroit de cette cloison qui se trouvait derrière le corps du Christ. Il coulait en telle abondance que les linges qu'on plaçait sous le Christ ou près de la cloison étaient vite complètement mouillés.

« Le curé essuya lui-même le crucifix et la cloison, attendit cinq à six minutes, et observa que l'un et l'autre recommençaient de suinter. Cette expérience ne lui semblant pas assez concluante, il fit placer le crucifix dans une armoire bien sèche que l'on ferma à clef. Après cinq ou six heures, le phénomène recommença tant à l'endroit de la cloison où était la place du Christ, que sur le crucifix lui-même enfermé dans l'armoire.

« Cinq jours plus tard, le vendredi 22 novembre, dans l'après-midi, on remarqua que les cinq plaies du Christ affectaient une couleur plus vive et paraissaient prêtes à saigner. Le tour du front, sous la couronne d'épines, présentait la même apparence. Peu à peu, à la grande stupeur des assistants, il se forma, aux plaies des mains et du côté, un suintement d'un liquide noirâtre, comme d'un sang qui sort d'une plaie. On recueillit de ce liquide sur divers linges de fil et de soie, et vers sept heures du soir, on fut chez le curé à qui l'on montra un de ces linges, sur lequel une goutte du liquide recueilli faisait une tache qu'on aurait dite déterminée par l'application du linge sur une blessure. Le médecin de Bénisaf, qui se trouvait à ce moment chez le curé, invité à donner son appréciation, répondit, sans se prononcer sur le fond de la question, que les

apparences de la tache étaient bien celles d'un sang recueilli sur une plaie vivante. Le curé demanda à conserver le linge. Mais la personne qui l'avait apporté ne voulut point s'en dessaisir.

« Le lendemain, 23 novembre, le frère du curé de Bénisafe — le curé étant empêché, — se rendit chez les paroissiens chez qui se produisaient ces faits. La maison était pleine de monde, comme de coutume depuis six jours. Chacun des visiteurs ayant tenu à emporter un souvenir de sa visite, il ne restait au crucifix que des traces de suintement, mais ces traces étaient encore très accusées. Le frère du curé essuya fortement ces traces qui se reformèrent aussitôt, principalement au côté et sous la couronne d'épines. Puis il revint au presbytère et, d'accord avec le curé, s'en fut prier le médecin de lui prêter une plaque de verre sur laquelle il pût recueillir, pour le soumettre à l'analyse, un peu du liquide singulier. Mais quand, avec son frère, muni de la plaque désirée, le curé arriva, le lendemain dimanche, auprès du crucifix, le phénomène avait cessé.

« Depuis ce temps, les plaies n'ont plus « saigné » ; et la « sueur » du corps lui-même est devenue de plus en plus rare, quoiqu'elle se soit produite encore, parfois, à des intervalles irréguliers. Néanmoins, on a remarqué que c'était principalement le vendredi après-midi que le phénomène se produisait.

« La maîtresse de la maison où ces faits ont eu lieu, priée par le curé de laisser emporter le Christ, soit à l'église, soit au presbytère, où l'on aurait pu observer les choses de plus près et d'une façon plus suivie, a toujours refusé de céder à cette demande, disant que si ce Christ s'en allait de chez elle, il arriverait certainement quelque malheur. Elle a déclaré être depuis environ cinq années en possession de ce Christ qui lui fut, à l'époque, donné par quelqu'un de sa connaissance. Détail qu'il convient de noter : la famille chez qui est ce Christ est originaire de Calpe (Espagne), où l'on vénère un crucifix qui, au temps de l'invasion des Maures, produisit les mêmes phénomènes.

« Quant à la jeune fille qui, la première, avait découvert la « sueur », elle a eu, le 24 novembre, lorsque cessèrent les « saignements », une sorte d'extase soudaine, au cours de laquelle, devant une vingtaine de témoins, — dont le curé, qu'on avait mandé en toute hâte, — elle parla, durant plus d'un quart

d'heure, des cinq plaies de Notre-Seigneur, de l'incrédulité et des raisons que l'on invoque pour ne pas aller à la messe. Les yeux fermés, et comme complètement absorbée dans une vision surhumaine, elle parla sur ces sujets avec une vérité de doctrine, avec une abondance de détails et avec une facilité d'expression peu ordinaires chez une personne de sa condition. Avant l'arrivée du curé, elle avait parlé de l'enfer, et ayant interrogé un être invisible avec qui elle semblait s'entretenir, elle avait répété la réponse qui lui était faite : « Toutes ces personnes sont des Français qui se sont emparés de ce qui ne leur appartenait pas. » Sur quoi elle avait ajouté : « Les malheureux ! ils pourraient bien laisser tout cela tranquille ! »

« Telles sont les précisions que nous avons pu obtenir concernant les faits de Bénisaf, dont certains journaux ont parlé. Nous livrons ces détails tels quels, sans rien conclure, comme nous les ont transmis les témoins dignes de créance à qui nous en devons la communication. Une enquête sur ces faits a été ordonnée par l'autorité religieuse. Nous espérons pouvoir en publier les conclusions.

ANSELME LORPHAN.

(Sem. rel. de Cambrai.)

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

ASIE (Suite.)

L'AFRIQUE, ce continent « noir » de 30.000.000 de kilomètres carrés, a une population vaguement évaluée à 130.000.000 d'habitants, qui tous sont plus ou moins sous la dépendance des puissances colonisatrices de l'Europe.

La statistique donne 35 millions d'Africains à l'Angleterre, ou même 47 millions, en y comprenant l'Egypte ; 30 millions à la France, 20 millions au Roi des Belges, 12 millions à l'Allemagne, 8 millions au Portugal, 1 million à l'Italie, un demi-million à l'Espagne. Le surplus est attribué au Maroc, (5 millions), qu'on se dispute en ce moment ; à l'Abyssinie (5 millions), qui sait se faire respecter, et à la république nègre de Libéria (1 million), qu'on laisse dormir bien tranquillement. Si l'on veut juger de la valeur de ces divisions politiques par le chiffre de

leur commerce général, on trouve que, sur un total de *six milliards* de francs, l'Afrique anglaise est encore, et de beaucoup, au premier rang avec un trafic de 3 milliards $\frac{1}{2}$; puis vient l'Afrique française avec 1200 millions, suivie de loin par les colonies belge, allemande, portugaise, espagnole, etc., figurant chacune pour environ 70 à 130 millions.

Commençons notre périple africain par l'Égypte.

EGYPTE. — Un nouveau recensement porte à plus de 12 millions d'âmes la population de l'Égypte propre, c'est-à-dire de la partie en deçà de Wadi-Halfa. Ce serait une augmentation d'environ 60 % en vingt-cinq ans d'occupation anglaise. Cette prospérité remarquable est attribuée surtout aux grands travaux d'irrigation et aux fameux barrages-réservoirs d'Assouan et d'Assyout, qui permettent la culture de vastes étendues jadis délaissées sur les bords du Nil, non seulement dans le Delta, mais encore en remontant jusqu'au delà d'Assouan à plus de 1300 kilomètres des bouches du fleuve.

L'Égypte « don du Nil », contrée de 3.000.000 d'hectares exceptionnellement fertile en froment, riz, coton, canne à sucre, est, abstraction faite des déserts arides, le pays du globe où la population est la plus dense, ayant au delà de 400 habitants par kilomètre carré, comme dans la Basse-Belgique. La récolte du coton vaut à elle seule plus de 600 millions de francs.

De l'administration anglaise qui ne se contente pas d'améliorations matérielles, il résulte en outre une culture intellectuelle plus sérieuse des administrés, mais aussi un développement considérable des aspirations populaires, au point de provoquer l'éveil du nationalisme égyptien : celui-ci réclame fortement le « self government », tel qu'il est pratiqué en général dans les colonies britanniques. Pour cela, le peuple fellah, qui n'a guère connu que la sujétion depuis l'époque des Pharaons, manque d'expérience, et longtemps encore il devra se laisser guider par des maîtres expérimentés.

Quoi qu'il en soit, les Européens affluent aujourd'hui en Égypte, et à côté des Anglais qui occupent des postes éminents, on compte beaucoup de Français, d'Italiens, de Grecs et plus de 300 Belges, dont quelques-uns fonctionnaires, d'autres directeurs d'entreprises (32) industrielles, agricoles ou de transport, chemins de fer et tramways.

Nous avons dit, l'an dernier, l'importance du canal de Suez et de son trafic, qui augmente chaque année.

(A suivre.)

Bibliographie

— *Descriptive and Historical Catalogue of the Paintings in the gallery of Laval University (Quebec)*. Quebec, 1908. (Edition de luxe, in-4°, illustrée).

Nous aurons à revenir, plus tard, espérons-nous, sur ce beau volume, qui a pour auteur M. J. Purves Carter.

— *Le grand évêque gallo-romain de la première moitié du V^e siècle : Saint Germain l'Auxerrois*. Par le R. P. G. M. Des Noyers, F. M., missionnaire au Canada (Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie.)

En vente, au prix de 60 sous l'ex., à la Propagande du Livre, Bureaux de la *Vérité*, et à la Maison Sainte-Marguerite, Ville Montcalm.

— *Vient de paraître* : MANUEL DE PRIÈRES ET DE CHANTS, contenant 1° les exercices de la vie chrétienne, 2° les offices de l'Église en chant grégorien, 3° de nombreux motets pour les saluts, 4° un choix de cantiques notés. In-16 de xxv-550 pages. Relié toile, tranche rouge, 2 fr. 50. Publié par Desclée & Cie, Tournai, Belgique.

L'acte de religion par excellence, — après la réception des sacrements, — est la participation active aux offices de l'Église. C'est pourquoi N. S. P. le Pape recommande avec de si justes et si vives instances de faire revivre dans le peuple la pratique et l'habitude du *chant grégorien*.

Malheureusement il y avait, à la réalisation de ce vœu, une difficulté : l'absence d'un livre vraiment pratique.

Le P. GASCHY vient de combler très heureusement cette lacune par son « PETIT PAROISSIEN NOTÉ ».

Sous un format modeste ce livre comprend, — avec les prières ordinaires du chrétien, — tous les chants liturgiques auxquels les fidèles peuvent participer effectivement. Les mélodies, en notation moderne avec points rythmiques, sont rigoureusement conformes à l'édition vaticane, désormais obligatoire. L'auteur a toutefois ajouté les trois messes de DU MONT, si connues en France.

Rien n'a été négligé pour rendre le chant des psaumes facile. Un signe spécial marque les médiantes et les finales, dans tous les versets, et supprime ainsi toute hésitation dans l'exécution.

Les Bénédictiones du S. Sacrement, si chères à la dévotion des fidèles, demandaient un choix de motets nombreux et variés. Le recueil du Paroissien en offre une source précieuse pour toutes les dévotions du cycle liturgique.

Le P. GASCHY a pensé, avec raison, que son livre ne donnerait pas entière satisfaction, s'il ne contenait aussi des chants français. Et il a extrait de tous les recueils connus un choix excellent de 130 cantiques. Les mélodies, anciennes ou nouvelles, d'inspiration franchement religieuse, se prêtent merveilleusement à l'unisson des foules. Les paroles, soigneusement revues ou composées, restent toujours en rigoureux accord avec le rythme musical.

Ajoutons que l'impression est nette, soignée; le format élégant et commode. En un mot rien n'a été omis pour faire de ce manuel un paroissien populaire et pratique, le *Vade-mecum*, de tout chrétien qui, venant aux offices de l'Église, veut y prendre part, selon le désir du Souverain Pontife.

— SAINT FRANÇOIS DE SALES, par F. STROWSKI, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-16 de la Collection *La Pensée Chrétienne*. Prix : 3 fr. 50 ; franco : 4 fr. Librairie BLOUD et C^o, 4 rue Madame, Paris. (VI^e).

L'incomparable auteur de l'*Introduction à la vie dévote* a exercé sur la vie chrétienne une influence qui, depuis trois cents ans, semble devenir tous les jours plus profonde et plus étendue. Il est non pas le seul maître, mais il est le plus grand maître de la dévotion et de la piété. Or, le secret de cette influence, il ne faut pas le chercher dans le tour d'imagination et de style de saint François de Sales. Il faut le chercher dans sa pensée, dans ses idées, dans sa méthode. Si saint François de Sales a droit à une place d'honneur dans l'histoire de la vie chrétienne, il a droit à une place aussi haute dans l'histoire de la PENSÉE CHRÉTIENNE. M. Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux, bien connu par ses travaux sur saint François de Sales et sur l'histoire du sentiment religieux au XVII^e siècle,

s'est chargé de faire le choix des extraits de saint François ; il a accompagné ces extraits de substantielles notices. Son livre aidera à aborder saint François de Sales par un biais nouveau et d'où la figure de l'évêque de Genève apparaît avec toute sa grandeur.

—L'ÉGLISE CONNUE, L'ÉGLISE VENGÉE. Conférences aux hommes, données en 1906-1907, par le chanoine TH. DELMONT docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-12 (VI-244 pages), 2 frs 50. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e)).

Jamais on n'avait tant parlé de l'Église que depuis que l'Etat s'est séparé d'elle, et que nos gouvernants ont déclaré « ne plus la connaître ». Ils la méconnaissent, en effet, et la colomnient étrangement. Les journaux impies et sectaires mènent contre l'Église une campagne de dénigrement odieux qui atteint, ébranle parfois les catholiques. Il importe donc de leur montrer clairement *ce qu'est l'Église* et ce que valent les calomnies lancées contre elle.

C'est le double objet de ces Conférences de monsieur Delmont, qui ont obtenu auprès des hommes le plus vif succès. Elles font connaître le Corps et l'Âme de l'Église, ses caractères sacrés : Unité et Sainteté, Catholicité et Apostolicité ; l'Autorité, la Vie, la Divinité de l'Église, vraie mère de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité.

Après *l'Église connue, l'Église vengée* : vengée de ceux qui parlent de ses prétendus fonctionnaires de l'Étranger, vengée de ceux qui attaquent sa hiérarchie, déclament contre « le Mensonge et la Papauté », et prétendent que les associations culturelles étaient acceptables : vengée de l'accusation de tyrannie, de « religion d'argent » ; vengée des sophismes qui la disent contraire au progrès moral et social ; au progrès intellectuel et artistique ; vengée enfin des reproches tirés de l'Inquisition de Jeanne d'Arc, « brûlée par les prêtres », et de la Saint-Barthélémy.

Tout cela est exposé avec une précision qui n'exclut ni la verve ni l'éloquence entraînant. Et ce qui ne gêne rien, on trouve dans ces treize conférences la réfutation de la plupart des erreurs des Modernistes sur l'Église, condamnées par le décret du 4 juillet 1907.